

## Progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable

La mesure des progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable est un véritable défi qui requiert de considérer les 3 piliers du développement durable : Social, Economique et Environnemental.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD) et est basée sur les 34 indicateurs prioritaires.

En l'absence d'un indicateur composite, il est possible de suivre les trajectoires des pays méditerranéens selon les axes socio-économique et environnemental représentés par l'indice de développement humain (PNUD) et l'empreinte écologique (WWF)

Dans cet espace, il est fait l'hypothèse que la situation d'un pays est compatible avec le développement durable si son IDH est supérieur à 0,8 et que son empreinte écologique est inférieure à 1,8 hectares par habitant

**En 2006, aucun pays méditerranéens ne se situe dans la zone (IDH>0,8, EE<1,8) dite "de développement durable"\***

Sur le graphique ci contre, tous les pays méditerranéens (avec des données disponibles en 1996 et 2006) excepté la Croatie, la Grèce et l'Espagne se dirigent cependant vers cette zone de développement durable.

*\* Cette constatation vaut également pour tous les pays de la planète.*

Deux groupes de pays se distinguent et correspondent à la classification des pays selon le revenu utilisée par la Banque Mondiale :

- Les pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 905 et 11 115 USD en 2006) avec un IDH et une empreinte écologique faibles qui présentent des progrès important en termes d'IDH.
- Les pays à revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 11 116 USD en 2006) avec un IDH et une empreinte écologique élevés pour lesquels les réductions de l'empreinte écologique sont plus perceptibles que les progrès en termes IDH.

Ces deux groupes de pays comprennent respectivement

- Les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) et les pays des Balkans.
- Les pays méditerranéens membres de l'UE et Israël.

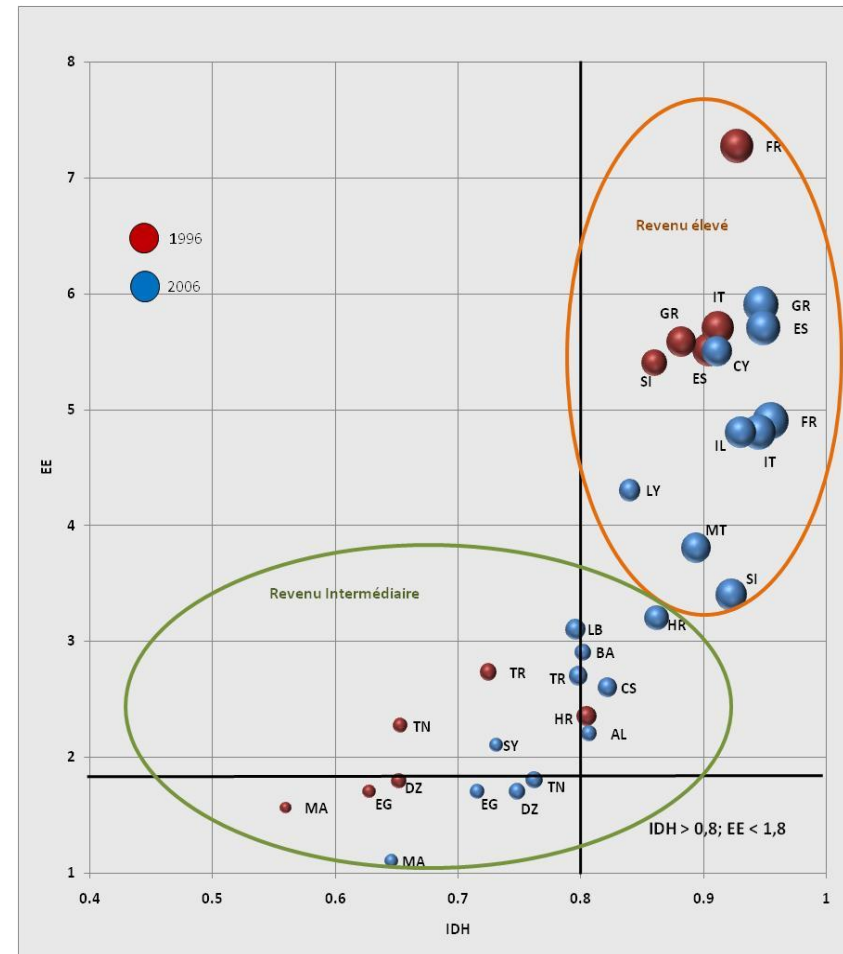
Le défi des pays du premier groupe est de poursuivre leur développement économique en accroissant leurs IDH tout en prenant les mesures nécessaires pour ne pas augmenter ou pour diminuer leurs empreintes écologiques.

Celui des pays du second groupe est essentiellement de diminuer leurs empreintes écologiques tout en maintenant leurs IDH à un niveau élevé.

### Sources / Références

PNUD, WWF, Zoological Society of London, Global Footprint Network et Banque Mondiale.

Indice de Développement Humain et Empreinte écologique par habitant des pays méditerranéen (1996 - 2006) selon leur niveau de revenu



Source : PNUD, WWF - Global Footprint Network, Banque Mondiale

Notes : La Libye appartient au groupe des pays à revenu moyen)  
L'empreinte écologique utilisée pour 2006 est la valeur 2005